



Avec Mathias Reynard et Anne-Catherine Sutermeister, les représentants des associations et des communes: Sophie Bech et Pierre-Yves Gay (Palp et Val de Bagnes), Sébastien Gattlen, Pierre-Christian de Roten et Anne Jean-Richard Largey (Ferme-Asile et Sion), Paula Clausen et Anton Clausen (Musikdorf Ernen et Ernen). SACHA BITTEL

L'Etat du Valais signe trois conventions tripartites pilotes

PAR JEAN-FRANÇOIS.ALBELDA@LENOUVELLISTE.CH

CULTURE Soutenir, pérenniser et alléger le quotidien d'institutions culturelles submergées par les démarches administratives liées aux demandes de soutiens, et parfois par l'incertitude de recevoir ou non les montants demandés au bout du compte. Tels sont les objectifs poursuivis par l'Etat du Valais, qui annonçait hier à la Ferme-Asile à Sion et par la voix du conseiller d'Etat Mathias Reynard, la mise sur pied de trois conventions tripartites pilotes, une grande nouveauté au cœur des dispositifs de soutien existant à ce jour.

«Le canton du Valais et le Service de la culture œuvrent depuis de nombreuses années pour soutenir au mieux les artistes et le secteur culturel. Depuis quelques mois, nous réfléchissons à comment renforcer encore ce soutien», explique-t-il, rappelant la signature il y a quelques semaines de conventions bipartites avec les six théâtres labellisés: Zeughaus Kultur à Brigue, Theater La Poste à Viège, le Théâtre Les Halles à Sierre, le

Spot à Sion, le Crochetan et la Bavette à Monthey.

Sérénité et durabilité

Dans la continuité de cette démarche, trois institutions ont été choisies pour éprouver un nouveau concept de conventions tripartites, à savoir Musikdorf Ernen, la Ferme-Asile et le Palp Festival à travers l'association Grand Mirific. «Nous avons sélectionné des structures que nous soutenons depuis longtemps, une douzaine d'années en l'occurrence, qui sont professionnelles, et qui font chaque année de multiples demandes. L'idée est vraiment de simplifier leur travail et de leur assurer des financements durables. On sait combien il est difficile de planifier des événements lorsque l'on n'est pas certain de pouvoir compter sur le montant espéré», détaille Anne-Catherine Sutermeister, cheffe du Service de la culture.

Des moyens en hausse

Ainsi, le canton a mis l'accent sur trois associations basées chacune dans une région différente du canton, différentes

quant à la nature de leurs propositions. Classique, art contemporain et musique, festival pluridisciplinaire... Les conventions entreront en vigueur en 2023 et dureront quatre ans.

Musikdorf Ernen passe ainsi d'un soutien cantonal de 30 000 à 45 000 francs, la Ferme-Asile de 60 000 à 120 000 francs – compte tenu de l'inclusion de la galerie de la Grenette dans le giron de l'association –, et le Palp Festival de 120 000 à 180 000 francs. «Cela donne un total de 345 000 francs pour le canton, un net renforcement de notre soutien», souligne Anne-Catherine Sutermeister. Un accroissement qui se reflète également du côté des communes. Allégeant la charge de travail pesant à la fois sur les acteurs culturels et sur les institutions, ces conventions amènent, à la grande joie des associations présentes, une sérénité appréciable dans un contexte post-pandémique encore fragile, d'autant plus avec les craintes que font naître la crise énergétique et l'inflation.